



**EXCISION**  
ON  
EN  
PARLE

# QU'EST-CE QUE L'EXCISION ?

**L'EXCISION** c'est lorsque l'extrémité du clitoris et/ou les petites lèvres ont été coupées.

**L'INFIBULATION** c'est quand les grandes lèvres ont été cousues sur le clitoris et les petites lèvres qui ont parfois été coupées ne laissant qu'un petit trou.

**CES INTERVENTIONS** peuvent entraîner une hémorragie, des douleurs, des infections, des difficultés pour uriner, un manque de confiance en soi, un traumatisme, des douleurs pendant les rapports sexuels.

## LA LOI PROTÈGE LES ENFANTS

En France, l'excision est un crime et elle est punie par 15 ans de prison et 150 000 euros d'amende.



# EN PARLER ET BRISER LE TABOU

Dans certains pays presque toutes les filles et les femmes sont excisées.

Il est difficile de résister à la pratique quand on vient d'une communauté où la pression sociale est très forte. Cela peut être compliqué aussi pour les parents d'en parler.

Retourner au pays avec sa fille née en France est parfois risqué, surtout si la tradition est importante au sein la famille.

## **N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER**

aux professionnels qui vous accompagnent pour la santé de votre enfant et la votre.



**AUJOURD'HUI PLUS  
DE 230 MILLIONS  
DE FEMMES ET DE FILLES  
ONT VÉCU UNE EXCISION.  
DANS LE MONDE ENTIER,  
LES PARENTS,  
LES ASSOCIATIONS,  
LES PROFESSIONNELS.  
LES DE SANTÉ LUTTENT  
POUR PROTÉGER LES  
FEMMES ET LES ENFANTS.  
PARLONS-EN !**